



IMO-OMI



UNEP-PNUE

**CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN  
POUR L'INTERVENTION D'URGENCE  
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE  
(REMPEC)**



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

**SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR LES  
INSTALLATIONS DE RÉCEPTION PORTUAIRES  
POUR LA COLLECTE DES ORDURES DE NAVIRES,  
DES EAUX DE CALE ET DES RÉSIDUS  
D'HYDROCARBURES EN MÉDITERRANÉE**

**Malte  
24-26 Novembre 2004**



**PARTENARIAT EURO MÉDITERRANÉEN (MED.B7.4100.97.0415.8)**  
Installations de réception portuaires pour la collecte des ordures de navires,  
des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures

## **INTRODUCTION**

1. Le Séminaire régional sur les installations de réception portuaires pour la collecte des ordures de navires, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures en Méditerranée (ci-après « le Séminaire ») s'est tenu au Westin Dragonara Resort, St Julian's (Malte), du 24 au 26 novembre 2004. Le Séminaire était organisé par le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC), dans le cadre du Projet MEDA sur les installations de réception portuaires pour la collecte des ordures de navires, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures (MED.B7.4100.97.0415.8), financé par la Communauté européenne (ci-après « Projet MEDA »), ainsi que des activités complémentaires du REMPEC sur les installations de réception portuaires dans d'autres Etats côtiers de la Méditerranée.

2. Ce Séminaire était la dernière activité (Activité E) clôturant le Projet MEDA. Cependant, compte tenu des activités complémentaires du REMPEC en matière d'installations de réception portuaires menées dans d'autres États méditerranéens, la participation au Séminaire a été élargie aux représentants d'autres États de la région qui ne bénéficiaient pas du Projet MEDA. Le REMPEC a également invité la Jordanie à prendre part à ce Séminaire car, en novembre 2003, le Centre avait été chargé par l'Organisation maritime internationale (OMI) d'entreprendre une mission d'évaluation des besoins en installations de réception portuaires du port d'Aqaba.

3. L'organisation du Séminaire a été financée par le Projet MEDA et le fonds d'affectation spécial (MTF) du REMPEC. La participation des trois représentants des pays bénéficiaires du Projet MEDA (à savoir l'Algérie, Chypre, l'Égypte, Israël, le Liban, Malte, le Maroc, la Syrie, la Tunisie et la Turquie) a été financée par le Projet MEDA tandis que la participation des deux représentants de pays ayant bénéficié des activités complémentaires du REMPEC (à savoir l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Libye, la Slovénie et la Serbie-Monténégro) a été financée conjointement par le budget MTF du REMPEC et le Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI 2004-2005. Ce dernier a en outre pris en charge les frais de participation de deux représentants de la Jordanie. En raison des moyens limités dont disposait le Séminaire, les frais de participation des représentants d'Espagne, de France, de Grèce, d'Italie et de Monaco ont été pris en charge par leurs pays respectifs. La Communauté européenne (CE), qui a financé le Projet MEDA, a été invitée à faire un exposé au Séminaire.

4. Le Séminaire s'est fixé pour objectifs de présenter et de débattre des résultats du Projet MEDA et des activités complémentaires du REMPEC ainsi qu'examiner et décider des actions que les États côtiers de la Méditerranée pourraient arrêter en vue de mettre en œuvre ces activités et réduire la pollution de la mer Méditerranée par les rejets provenant des navires.

5. Le Séminaire intéressait les hauts responsables des autorités nationales chargées de la prévention et de la lutte contre la pollution ainsi que les membres du personnel de gestion des organismes/autorités portuaires appelés à jouer un rôle dans l'établissement et l'exploitation d'installations de réception portuaires. Compte tenu des objectifs du Séminaire, les participants devaient avoir une bonne connaissance de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (Marpol 73/78) et des problèmes liés à l'établissement et l'exploitation de ce type d'installations.

6. Les Correspondants Prévention officiels du REMPEC ont été invités à désigner des représentants officiels au Séminaire. Il leur a été vivement recommandé de désigner les personnes qui avaient été chargées de coordonner dans les pays concernés les travaux concernant le Projet MEDA ou les activités complémentaires sur les installations de réception portuaires. Comme pour les manifestations similaires organisées par le REMPEC dans le passé, la participation d'observateurs issus des secteurs pétroliers, chimiques, portuaires ou maritimes nationaux a été vivement encouragée et, à cet égard, les Correspondants du REMPEC ont été invités à faire figurer parmi leurs délégations, dans la mesure du possible, des personnes représentant ces secteurs. En plus des Correspondants officiels, l'invitation au Séminaire a été également adressée au Directeur de l'environnement, de la réglementation et l'application de l'Autorité de la Zone économique spéciale d'Aqaba (ASEZA), en Jordanie, à l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM), à l'Organisation maritime internationale (OMI), à d'autres organisations

gouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'aux organisations et associations professionnelles dont les activités intéressent le travail du REMPEC.

7. Des délégations des États méditerranéens suivants ont participé au Séminaire:

ALBANIE	JORDANIE
ALGERIE	LIBAN
BOSNIE-HERZEGOVINE	MALTE
CHYPRE	MAROC
CROATIE	SERBIE-MONTENEGRO
COMMUNAUTE EUROPEENNE	SLOVENIE
EGYPTE	SYRIE
ISRAEL	TUNISIE
ITALIE	TURQUIE

Ont également participé au Séminaire :

- Un représentant de l'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI),
- Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes:
  - LE CONSEIL MARITIME BALTIQUE ET INTERNATIONAL (BIMCO)
  - CONSEIL INTERNATIONAL DES NAVIRES DE CROISIERE (ICCL)
  - LE *MEDITERRANEAN OIL INDUSTRY GROUP* (MOIG)

ainsi qu'un représentant de la *FUNDACION INSTITUTO PORTUARIO DE ESTUDIOS Y COOPERACION DE LA COMUNIDAD VALENCIANA* (FEPORTS).

8. Certaines délégations d'États côtiers de la Méditerranée comprenaient des membres dont la participation au Séminaire n'était prise en charge ni par le Projet MEDA ni par le REMPEC. On trouvera la liste complète des participants à l'**ANNEXE I** du présent rapport.

## **ORGANISATION**

9. L'organisation, la préparation et le déroulement du Séminaire étaient placés sous la responsabilité exclusive du REMPEC.

10. Le REMPEC a, entre autres:

- Préparé le programme du Séminaire;
- Identifié, sélectionné et invité les intervenants externes;
- Fourni un modérateur et des intervenants pour le Séminaire choisis parmi son personnel;
- Invité les participants;
- Organisé le voyage et le séjour des participants et des conférenciers;
- Confectionné et remis aux participants un dossier de Séminaire contenant toutes les informations pertinentes ainsi que des copies de tous les exposés présentés;
- Identifié et arrêté le lieu de la tenue du Séminaire;
- Loué le matériel audio-visuel nécessaire;
- Fourni un service d'interprétation simultanée anglais<>français;
- Loué le matériel d'interprétation simultanée;
- Assuré les services de secrétariat;
- Fourni les transferts aéroport/hôtels/aéroport pour les participants et les conférenciers;
- Prévu des pauses café.

11. M. Jonathan Pace, Administrateur de programme (Prévention) au REMPEC, était chargé de la coordination et de l'animation des débats du Séminaire ainsi que du bon déroulement général de celui-ci. M. Pace a bénéficié de l'assistance précieuse de Mlle Lilia Khodjet El Khil, Administrateur technique du Projet MEDA.

12. Les langues de travail du Séminaire étaient l'anglais et le français. Toutes les présentations ont été traduites simultanément dans ces deux langues.

13. Tous les participants au Séminaire ont reçu un dossier contenant l'ensemble des exposés des conférenciers ainsi que d'autres documents d'information. Ces exposés ont été remis aux participants dans leur version originale car les contraintes de temps étaient telles que l'on ne pouvait envisager de les faire traduire vers l'autre langue de travail du Séminaire.

14. Le Séminaire s'est déroulé dans la salle de conférences Spinola Bay de l'hôtel Westin Dragonara Resort, St. Julian's (Malte). Tous les participants, y compris les conférenciers, ont été logés dans cet hôtel.

15. Les travaux du Séminaire se sont déroulés entre 09H00 et 16H30, avec une pause déjeuner entre 12H30 et 14H00.

16. Le Séminaire a été inauguré le mercredi 24 novembre 2004 par le Contre-amiral Roberto Patruno, Directeur du REMPEC, qui a souhaité la bienvenue aux participants avant de prononcer l'allocution d'ouverture. Dans son intervention, le Contre-amiral Patruno a mis en relief l'importance de l'existence d'installations de réception portuaires adéquates afin de réduire le problème de la pollution opérationnelle provenant des navires. Il a déclaré que cette question avait fait l'objet de longs débats dans le bassin méditerranéen et que le Projet MEDA – et les activités complémentaires menées par le REMPEC dans d'autres États méditerranéens – constituaient un pas important et concret dans la prévention de la pollution marine par des navires. Concluant, l'orateur a estimé que le Séminaire devait être considéré comme le point de départ de la phase de mise en œuvre pour l'établissement d'installations de réception portuaires adéquates en Méditerranée.

17. Mme Laure Chapuis et M. Sokratis Dimakopoulos ont salué les participants, respectivement au nom de la Communauté européenne (CE) et de l'Organisation maritime internationale (OMI), et ont souhaité le plein succès au Séminaire.

18. Le Séminaire a pris fin le vendredi 26 novembre 2004. M. Jonathan Pace, coordinateur et animateur du Séminaire, a remercié les conférenciers pour leurs excellents exposés et interventions et les participants pour leur intérêt et leur participation active. Le directeur du REMPEC, le contre-Amiral Roberto Patruno, a fait siennes les remarques prononcées par M. Pace avant de remercier à son tour les consultants du Projet MEDA et des activités complémentaires ainsi que la Communauté européenne pour avoir financé le Projet MEDA contribuant ainsi à la concrétisation du Séminaire.

## **PROGRAMME**

19. Le programme du Séminaire, reproduit à l'**ANNEXE II**, a été préparé en tenant compte des objectifs assignés à ce dernier tel qu'indiqué au paragraphe 4. Le programme a été divisé en trois grandes parties.

20. La première partie du programme (1<sup>ère</sup> Journée) introduisait le thème des installations de réception portuaires pour la collecte des déchets solides et liquides provenant des navires, en mettant l'accent sur les évolutions enregistrées récemment sur l'aspect réglementaire, aux niveaux international et européen. L'optique des opérateurs du transport maritime, en tant qu'utilisateurs des installations de réception, a été également présentée lors de cette première journée du Séminaire.

21. La seconde partie du Séminaire (2<sup>ème</sup> Journée) a été consacrée aux activités du Projet MEDA et aux activités complémentaires que le REMPEC a menées dans d'autres États méditerranéens. Un résumé des résultats du Projet MEDA et des activités complémentaires a été présenté aux participants du Séminaire par les consultants auxquels le REMPEC avait confié la mise en œuvre de ces diverses activités.

22. La dernière partie du Séminaire (3<sup>ème</sup> Journée) a été consacrée à la planification, la mise en place, le financement et le fonctionnement des installations de réception portuaires. Les expériences du port du Havre (France) et de ports de la Baltique en matière de gestion des déchets provenant des navires, notamment la mise en place et l'exploitation d'installations de réception portuaires, ont

permis aux participants de prendre connaissance d'exemples concrets et pratiques. Un exposé sur la gestion et le recouvrement des coûts de telles installations de réception portuaires a mis en exergue différents systèmes de prélèvement de redevances directes et indirectes appliqués à la collecte et au traitement de déchets provenant des navires. Un exposé sur les possibilités de financement de la mise en place d'installations de réception portuaires a été présenté à la fin du Séminaire.

23. Chaque exposé était suivi de questions et d'observations émis par les participants. En outre, une séance consacrée aux questions et aux débats était prévue en fin de chaque journée du Séminaire.

24. Le programme du Séminaire a été animé par un groupe de douze conférenciers: deux membres du REMPEC, un représentant de l'Organisation maritime internationale (OMI), une représentante de la Communauté européenne (CE), un haut responsable de Marnavi S.p.A., une entreprise italienne de gestion de navires, un représentant de l'Association internationale des propriétaires indépendants de navires citernes (INTERTANKO), un expert français en ports et sécurité en mer, un représentant de la Commission d'Helsinki (HELCOM), un représentant de la Banque Africaine de Développement ainsi que trois consultants qui ont participé au Projet MEDA et aux activités complémentaires du REMPEC relatives aux installations de réception portuaires. On trouvera la liste intégrale des conférenciers à l'**ANNEXE III** du présent rapport.

### **1<sup>ère</sup> JOURNEE (24 novembre 2004)**

25. A l'issue d'une brève séance d'ouverture, M. Jonathan Pace, Administrateur de programme (Prévention) au REMPEC et coordinateur/animateur du Séminaire, a présenté les objectifs du Séminaire aux participants et décrit les grandes lignes du programme.

26. En ce qui concerne les objectifs du Séminaire, M. Pace a fait savoir aux participants que, dans le but de faciliter la discussion sur l'application des résultats du Projet MEDA et des activités complémentaires du REMPEC, le Centre avait préparé un projet de résolution intitulé «Mise en œuvre des résultats du projet financé par MEDA/CE sur les Installations de réception portuaires en Méditerranée et des activités complémentaires du REMPEC». Ce projet de résolution avait été présenté, soumis aux débats et modifié par la troisième réunion du Comité de suivi du Projet MEDA qui s'était tenue la veille. M. Pace a indiqué que le Projet de résolution allait être distribué aux participants lors de la seconde journée afin d'en débattre et de le soumettre pour adoption à la séance finale du Séminaire, le troisième jour.

27. Commentant le programme du Séminaire, M. Pace a relevé que, même si le REMPEC avait entamé les préparatifs d'organisation du Séminaire suffisamment tôt, le Centre avait rencontré des difficultés concernant la disponibilité de certains conférenciers. La disponibilité de responsables de banques d'investissement et de développement, d'institutions financières et d'organismes donateurs internationaux s'était avérée un réel obstacle, ce qui expliquait pourquoi le programme du Séminaire n'avait prévu qu'une seule et unique présentation sur le volet du financement des installations de réception portuaires. Cependant, en définitive, le REMPEC avait réussi à proposer un programme couvrant les principales problématiques liées aux installations de réception portuaires.

28. M. S. Dimakopoulos, représentant le Secrétariat de l'Organisation maritime internationale (OMI), a présenté le premier exposé lors de la session du matin de la première journée. Il s'est penché sur les critères que fixe la Convention Marpol 73/78 en matière d'installations de réception avant de passer en revue les évolutions enregistrées au niveau de l'OMI sur cette question.

29. Mme L. Chapuis, représentant la Direction générale Transport et Energie de la Commission européenne, a décrit la Directive 2000/59/EC de l'UE régissant les installations de réception portuaires des déchets provenant des navires et des résidus de chargement, principal instrument juridique et réglementaire appliqué au niveau européen.

30. Lors de la session de l'après-midi, M. S. Ambrosio, haut responsable de Marnavi S.p.A., une société italienne de gestion de navires, a parlé des difficultés pratiques et opérationnelles que rencontrent les armateurs en présence d'installations de réception inadéquates, avant de procéder à un bref examen critique de la situation qui prévaut en Méditerranée. Il a déclaré que les armateurs

investissent dans la protection de l'environnement et qu'il était du devoir des autres acteurs de faire de même.

31. Intervenant après M. Ambrosio, M. T. Wilkins, représentant INTERTANKO, a présenté le point de vue des opérateurs du transport maritime sur la question des installations de réception portuaires, dans le cadre des efforts visant à apporter une solution aux déficiences relevées dans certaines installations. Parlant également au nom de l'Association internationale des propriétaires de vraquiers (INTERCARGO), de l'*International Chamber of Shipping* (ICS) et du Conseil maritime baltique et international (BIMCO), le conférencier a rappelé l'initiative prise récemment par les opérateurs visant à mettre sur pied un Forum sur les installations de réception portuaires pour encourager l'utilisation de ces installations, encourager la généralisation des installations de réception au niveau des ports et pour mieux informer et sensibiliser sur le rôle de telles infrastructures et des procédures en rapport. A cet égard, M. Wilkins a fait allusion au rôle central que les organes régionaux, tels que le REMPEC, peuvent jouer en ce qui concerne l'application des obligations de l'OMI en matière d'installations de réception portuaires.

32. Pendant la séance des questions-réponses, M. Dimakopoulos, représentant le Secrétariat de l'OMI, a fait savoir que bien que la Méditerranée ait été désignée "Zone spéciale" aux termes de l'Annexe V de la Convention Marpol 73/78, les conditions pour l'élimination des déchets dans la "zone spéciale" n'étaient pas entrées en vigueur pour ce qui concerne la Méditerranée. Il a expliqué que conformément à la Règle 5(4) (b) de l'Annexe V de Marpol 73/78, le Gouvernement de chaque Partie contractante à la Convention, dont le littoral jouxte la zone spéciale en question, doit informer l'OMI que des installations de réception adéquates sont implantées dans tous les ports situés dans ladite zone spéciale et ce en application de la Règle 7 de l'Annexe citée plus haut. L'intervenant a ajouté que, sur réception d'un nombre de notifications suffisant, l'OMI arrêtera la date à partir de laquelle les conditions pour l'élimination des déchets dans la « Zone spéciale » entreront en vigueur. M. Dimakopoulos a indiqué que tel n'était pas encore le cas pour ce qui concerne la Méditerranée. Tout en exhortant les États côtiers de la Méditerranée signataires de Marpol 73/78 à prendre les mesures appropriées et transmettre la notification requise à l'OMI, il a estimé que le REMPEC pourrait jouer un rôle important en coordonnant la soumission conjointe à l'OMI.

33. D'autres questions ont été, par ailleurs, adressées à Mme Chapuis de la Commission européenne, notamment en ce qui concerne la Directive 2000/59/EC et l'avenir du Projet MEDA. Répondant à certaines des questions, Mme Chapuis a déclaré que la Commission européenne donnerait suite aux résultats du Projet MEDA et qu'elle était disposée à coopérer avec les pays bénéficiaires dans toute action future visant à aider ces pays à appliquer les conclusions et les résultats et le suivi nécessaire. Elle a, cependant, fait remarquer que la responsabilité de l'application des résultats du Projet revenait aux pays bénéficiaires avant tout.

## **2<sup>ème</sup> Journée (25 novembre 2004)**

34. M. Jonathan Pace, animateur du Séminaire, a commencé par un rappel du contenu de la deuxième journée du Séminaire qui était consacrée aux activités du Projet MEDA et aux activités complémentaires que le REMPEC avait menées dans d'autres États méditerranéens. M. Pace a ensuite informé les participants que pour faciliter la diffusion des résultats du Projet, tous les rapports et études produit dans le cadre du Projet MEDA et des activités complémentaires avaient été transmis aux autorités nationales compétentes et publiés sur le site Internet du REMPEC.

35. La séance de la matinée a été ouverte avec un bref exposé de M. Jonathan Pace, Administrateur de programme (Prévention) au REMPEC, intitulé "Perspectives de coopération régionale en vue de la mise en place d'installations de réception portuaires".

36. Succédant à M. Pace, Mlle Lilia Khodjet El Khil, Administrateur technique du Projet MEDA, a passé en revue les activités du Projet MEDA et les activités complémentaires du REMPEC dans d'autres États méditerranéens.

37. M. S. Volakis, du cabinet *Environmental Protection Engineering (EPE) S.A.* (Grèce), chargé de la réalisation de la première phase du Projet MEDA et des activités complémentaires dans d'autres États méditerranéens, est intervenu sur la situation et les besoins en installations de réception portuaires en Méditerranée. Dans son exposé, M. Volakis a décrit brièvement le travail

réalisé par EPE S.A. durant la première phase du Projet MEDA et des activités complémentaires menées par le REMPEC en Méditerranée avant de présenter sous forme de résumé ses résultats et conclusions.

38. La seconde partie de la journée a été consacrée à la deuxième phase du Projet MEDA et aux activités complémentaires. M. A. de Leeuw, du cabinet *Tebodin Consultants & Engineers* (Pays-Bas), a présenté les conclusions de l'étude sur les solutions optimales pour la collecte, le traitement et l'élimination des déchets solides et liquides provenant des navires, étude que son cabinet avait réalisée dans le cadre du Projet MEDA et des activités complémentaires du REMPEC sur les installations de réception portuaires dans d'autres États côtiers de la Méditerranée. En outre, M. de Leeuw a également présenté les conceptions standard concernant les installations pour la collecte, le traitement, le stockage et l'assèchement des déchets contenant des hydrocarbures et pour la collecte, le traitement et l'élimination des ordures, que son cabinet avait élaborés dans le cadre de l'Activité D du Projet MEDA. Ces plans pourront être utilisés par les États côtiers de la Méditerranée au niveau de leurs ports et terminaux.

39. Plusieurs participants ont posé diverses questions techniques à M. Volakis et M. de Leeuw, en rapport avec leurs exposés respectifs. Répondant à ces questions, les deux conférenciers ont précisé que le contenu des rapports techniques, préparés dans le cadre du Projet MEDA et des activités complémentaires, dépendait principalement de la précision de l'information et des données fournies par les autorités nationales compétentes des pays bénéficiaires.

### **3<sup>ème</sup> Journée (26 novembre 2004)**

40. Présentant le programme de la 3<sup>ème</sup> Journée, M. Pace a informé les participants que la session finale du Séminaire allait être réservée à un débat général sur les coûts d'utilisation des installations de réception portuaires et l'application des résultats du Projet MEDA et des activités complémentaires du REMPEC dans d'autres États méditerranéens. Concernant le coût de l'utilisation des installations, il a souligné que cette question figurait déjà dans l'un des objectifs spécifiques du Projet de Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pollution marine accidentelle par les navires. L'orateur a ajouté que ce Projet de stratégie était en cours d'élaboration par le REMPEC avec la contribution des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et qu'il devait être soumis pour adoption à la prochaine réunion des Parties contractantes. Revenant à la discussion sur l'application des résultats du Projet MEDA et des activités complémentaires, M. Pace a indiqué que les participants allaient être invités à débattre et à adopter le Projet de résolution intitulé « Mise en œuvre des résultats du projet financé par MEDA/CE sur les installations de réception portuaires en Méditerranée et des activités complémentaires du REMPEC ». Une copie de ce document leur avait été remise la veille.

41. Le Capitaine A. Tcheng, conseiller français en sécurité portuaire et maritime, a entamé la journée avec son exposé. L'orateur a présenté une étude de cas sur la planification, la mise en place et la gestion des installations de réception portuaires dans le port du Havre (France) en faisant référence à l'application de la Directive 2000/59/EC de l'Union européenne.

42. M. A. Schoof, du cabinet *Tebodin Consultants & Engineers* (Pays-Bas), est intervenu sur la problématique de la gestion et du recouvrement des coûts des installations de réception portuaires. Il a, notamment, indiqué les aspects dont il faut tenir compte dans la perspective du recouvrement des coûts lorsque l'on s'apprête à arrêter les droits/frais à appliquer en contrepartie de l'utilisation des installations de réception portuaires, puis a décrit les différents systèmes de tarification.

43. M. T. Navickas, de la Commission d'Helsinki (HELCOM), a décrit l'expérience de la région de la mer Baltique en matière de gestion des déchets provenant des navires. Lors de sa présentation, M. Navickas a parlé de la stratégie de la Baltique en matière d'installations de réception portuaires pour les déchets provenant des navires et a passé en revue différentes problématiques telles que la livraison obligatoire (des déchets), la notification et le système de tarification fondé sur le principe de « pas de tarif spécial ».

44. Dans l'après-midi, c'est M. M. Diene de la Banque Africaine de Développement (BAD), qui a pris la parole pour décrire les différentes possibilités de financement de projet qu'offre sa banque. M. Diene a souligné que la protection de l'environnement marin était tout à fait conforme à la politique et

à l'approche opérationnelle de la BAD qui exige, notamment, que la protection de l'environnement soit considérée comme une priorité transversale et, de ce fait, doit être intégrée à tous les projets financés par la Banque Africaine de Développement. Il a ajouté que la création d'installations de réception portuaires figure parmi les activités que finance la banque et a invité les États admissibles intéressés à prendre attache avec cette Institution en vue de déposer une demande de financement. M. Diene a estimé que ce qui s'applique à la Banque Africaine de Développement devait probablement en grande partie s'appliquer également à d'autres établissements de crédit et organismes donateurs.

45. Répondant à certaines questions qui lui avaient été posées lors de la séance consacrée aux débats, M. Diene a fait savoir que la Banque Africaine de Développement pourrait également aider les pays admissibles à la préparation du montage financier du projet. Il a ajouté que le travail réalisé au titre du Projet MEDA et des activités complémentaires du REMPEC pourrait servir d'assise pour la formulation de montages financiers répondant aux conditions spécifiques de chaque pays admissible. Cependant, chaque demande de financement devaient être ajustée/adaptée au projet spécifique. M. Diene a souligné que les projets étaient étudiés au cas par cas et qu'une attention particulière était accordée à la faisabilité et à l'évaluation économique de ces projets.

46. La séance finale du Séminaire a été consacrée à une discussion générale sur le coût de l'utilisation d'installations de réception portuaires et le Projet de résolution intitulé «Mise en œuvre des résultats du projet financé par MEDA/CE sur les installations de réception portuaires en Méditerranée et des activités complémentaires du REMPEC», préparé par le REMPEC et discuté et enrichi par la troisième réunion du Comité de suivi du Projet MEDA, en vue de son examen et adoption par les participants au présent Séminaire régional.

47. M. Pace, Administrateur de programme (Prévention) du REMPEC et animateur du Séminaire, a d'abord rappelé aux participants que la présence d'installations de réception dans les ports était l'un des objectifs premiers du projet de Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine accidentelle par les navires, actuellement en cours d'élaboration pour adoption à la prochaine réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone. En outre, M. Pace a rappelé aux participants que la Première réunion d'experts nationaux sur la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine accidentelle par les navires, qui s'est tenue en Italie en juillet 2004, avait décidé de maintenir l'objectif spécifique relatif aux installations de réception portuaires entre parenthèses, dans l'attente de l'achèvement du Projet MEDA conduit par le REMPEC et des résultats attendus. La Réunion d'experts nationaux sur la Stratégie régionale avait également proposé de débattre de la question du coût de l'utilisation des installations de réception portuaires au cours du présent Séminaire régional.

48. M. Pace a ensuite invité les participants à faire connaître leurs points de vue sur cette question afin de permettre au Secrétariat de rendre compte des débats à la Seconde et dernière Réunion d'experts nationaux sur la Stratégie régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine accidentelle par les navires. Il a demandé aux participants de déterminer si cette question devrait être traitée au niveau régional et, dans l'affirmative, de proposer différents systèmes de tarification directe ou indirecte pouvant être adoptés au niveau régional tout en garantissant l'égalité de traitement pour tous. Il a également ajouté que les participants devaient garder à l'esprit que huit des Parties contractantes à la Convention de Barcelone étaient tenues par les obligations découlant de la Directive 2000/59/EC de l'Union européenne relative aux installations de réception portuaires pour les déchets provenant des navires et les résidus de cargaison et que, de ce fait, le système proposé ne devait pas s'opposer aux termes de ladite Directive.

49. Plusieurs participants de différents pays ont pris part à la discussion sur ce point et une opinion générale s'est dégagée selon laquelle un système de paiement était, en principe, à la fois souhaitable et nécessaire. Cependant, il est ressorti du débat que cette question devrait être traitée d'abord au niveau national car il était encore prématuré de penser à introduire un système de paiement régional commun en Méditerranée en raison, notamment, du fait que les installations de réception portuaires devaient être d'abord améliorées et mises à niveau. Les participants ont également déclaré que si un système commun de paiement devait être adopté à l'échelle régionale, il deviendrait contraignant pour toutes les Parties contractantes et qu'il faudrait alors éviter tout risque de concurrence déloyale entre les ports.

50. M. M. Nemouchi d'Algérie a ensuite présenté le Projet de résolution intitulé «Mise en œuvre des résultats du projet financé par MEDA/CE sur les installations de réception portuaires en Méditerranée et des activités complémentaires du REMPEC» en vue de son examen et de son adoption par les participants au Séminaire. Il a, à cette occasion, rappelé les circonstances entourant la formulation de ce projet de résolution avant de le proposer pour adoption par les participants.

51. Lors des débats sur le Projet de résolution, un certain nombre de participants ont mis en exergue qu'il était important d'appliquer les résultats et conclusions du Projet MEDA ainsi que ceux des activités complémentaires du REMPEC, en vue d'encourager la mise en place d'installations de réception portuaires dans la région. Les intervenants ont souligné qu'à cet égard, les États côtiers de la Méditerranée avaient besoin d'assistance technique et de moyens financiers et ont suggéré que le REMPEC assure le travail de suivi sur ce point.

52. Le Contre-amiral R. Patrino, Directeur du REMPEC, a déclaré que bien que la responsabilité première de la mise en œuvre des résultats du Projet MEDA et des activités complémentaires revienne aux pays bénéficiaires, le REMPEC était disposé à fournir toute assistance technique que lui demanderaient les États côtiers de la Méditerranée pour mettre en œuvre les résultats. Il a expliqué que le travail de suivi sur les installations de réception portuaires pourrait être inclus dans le futur programme de travail du Centre qui sera adopté par la Réunion des Correspondants du REMPEC ainsi que par la Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Il a ajouté qu'un tel travail de suivi pourrait être de nature régionale comme il pourrait prendre la forme d'une assistance à des demandes individuelles émanant des pays. Ceci étant, le Directeur du REMPEC a souligné le fait que l'initiative pour la mise en place d'installations de réception portuaires était venue des pays. A cet égard, les travaux réalisés dans le cadre du Projet MEDA et des activités complémentaires avaient, a-t-il estimé, fourni des outils pour améliorer la situation des installations de réception dans les ports et les terminaux de la région et qu'il restait maintenant à élaborer des plans concrets pour traduire les études préliminaires en actions concrètes.

53. Un consensus général s'est dégagé sur le contenu du Projet de résolution et, à l'issue d'une courte discussion, les participants au Séminaire ont adopté la Résolution proposée après avoir inséré deux modifications mineures proposées par deux participants d'Algérie et d'Israël respectivement. Le texte de la Résolution adoptée par les participants au Séminaire régional est repris à l'**ANNEXE IV** du présent rapport.

54. Le Contre-amiral R. Patrino, Directeur du REMPEC, a procédé à la clôture du Séminaire à 16H30.

## **CONCLUSIONS**

55. Le Séminaire avait pour objectifs : la présentation et la discussion des résultats du Projet MEDA et des activités complémentaires du REMPEC; l'examen et la décision des actions futures que les États côtiers de la Méditerranée seraient susceptibles d'entreprendre à l'effet d'appliquer les résultats de ces activités. Le programme a été conçu pour atteindre ces objectifs.

56. La participation active de tous les participants et les contributions de chacun d'eux indiquent que les principaux objectifs assignés au Séminaire ont été atteints. En outre, le fait que certains États méditerranéens aient décidé d'inclure dans leurs délégations des membres qui n'étaient pas pris en charge par le Projet MEDA ou le REMPEC est une indication claire de l'importance que ces États accordent à ce Séminaire.

57. La Résolution adoptée à la fin du Séminaire régional avalise les résultats du Projet MEDA et des activités complémentaires du REMPEC et indique quelles actions doivent être entreprises pour les appliquer aux niveaux national, bilatéral, multilatéral et régional.

**ANNEX(E) I**

**LIST OF PARTICIPANTS**

**LISTE DES PATICIPANTS**

**ALBANIA / ALBANIE**

**MALOKU Arben**

Specialist  
Ministry of Transport and Telecommunication  
Rr. "S.S. Toptani" Nr. 4  
Tirana

Tel: +355 (4) 220 479  
Fax: +355 (4) 220 479  
e-mail: beni2000al@yahoo.com

**TRUPJA Muharrem**

Harbour Master of Durres Port  
General Harbour Master of Republic of Albania  
Durres Port  
Durres

Tel: +355 (52) 200 16  
Fax: +356 (52) 200 16

**ALGERIA / ALGERIE**

**ASSOUL Mouflida**

Engineer  
Ministry of Energy and Mines  
80 Avenue Ahmed Germoul  
Algiers

Tel: 213 (21) 66 31 36  
Fax: 213 (21) 66 15 45  
e-mail: moufy\_2000@yahoo.fr

**LAOUIRA Abdelhafid**

Conseiller  
Ministere de l'Environnement  
Rue Quatre Canons  
Alger

Tel : +213 (21) 432 857  
MOB : +213 (61) 501 886  
Fax : +213 (21) 432 857  
e-mail : alaouira@yahoo.fr

**ALGERIA / ALGERIE (cont.)**

**NASRALLAH Abdelouahab**

Responsable Qualité/Environnement  
Skikda Port (Algerie)  
Entreprise Portuaire de Skikda (E.P.S.)  
Avenue Rezki Ramal  
Skikda

Tel: 213 (-) 071 72 36 09  
Fax: 213 (38) 75 20 15  
e-mail: nasrallah@skikda-port.com

**NEMOUCHI Mohamed**

Sous Directeur des Ports  
Ministère des Transports  
Rue Ibn Badis (ex chemin Poirson),  
El-Biar, Alger

Tel: + 213 (21) 92 45 04  
Fax: + 213 (21) 92 98 88  
e-mail: mohamednemouchi@hotmail.com  
nemouchi@ministere-transports.gov.dz

**TEBANI Messaoud**

Directeur de Wilaya  
Ministere de l'Environnement Algerien  
Skikda

Tel: 213 (38) 75 67 29  
Fax: 213 (38) 75 64 12  
e-mail: mesteba2001@yahoo.fr

**BOSNIA & HERZOGOVINA / BOSNIE ET HERZEGOVINE**

**ALIC Ramiza**

Env. Economist  
Hydroengineering Institute Sarajevo, B & H  
S. Tomica 1 71000  
Sarajevo 71000

Tel: +387 (33) 212 466/7  
Fax: +387 (33) 207 949  
e-mail: ramiza.alic@heis.com.ba

**BABIC Enisa**

Head of Department  
Ministry of Transport and Communications  
TRG BH1  
Sarajevo 71000

Tel: +387 (33) 204 620  
Fax: +387 (33) 284 765  
e-mail: e.babic@mkt.gov.ba

**CROATIA / CROATIE**

**JURMAN Rajko**

Inspector for Environmental Protection  
Port of Rijeka Authority  
Riva 1  
Rijeka

Tel: +385 (98) 375 958  
Fax: +385 (51) 332 195  
e-mail: rajko.jurman@portauthority.hr

**LULIC-KRIVIC Dubravka**

Ministry of the Sea, Tourism, Transport and Development  
Prisavlje 14  
Zagreb

Tel: +385 (1) 616 92 50  
Fax: +385 (1) 616 90 69  
e-mail: dubravka.krivic@pomorstvo.hr

**PRELEC Zmagoslav**

University Professor  
Faculty of Engineering  
Vulovarska ul. 58  
51000 Rijeka

Tel: +385 (51) 651 522  
Fax: +385 (51) 675 818  
e-mail: zprelec@riteh.hr

**CYPRUS / CHYPRE**

**HADJICHRISTOU Christos**

Marine Surveyor  
Department of Merchant Shipping  
Kyllinis Street  
Mesa Geitonia  
Limassol, 4007

Tel: +357 (25) 848 276  
Fax: +357 (25) 848 200  
e-mail: chadjichristou@dms.mcw.gov.cy

**KOURSAROS Yiannis**

Senior Administrative Officer  
Cyprus Ports Authority  
23, Crete Street  
Nicosia 2007

Tel: +357 (22) 817 200 - Ext: 117  
Fax: +357 (22) 765 420  
e-mail: koursaros@cpa.gov.cy

**CYPRUS / CHYPRE (cont.)**

**MATSIS Christos**

Port Manager  
Cyprus Ports Authority  
Limassol New Port  
Kyklaminon 20  
Limassol

Tel: +357 (25) 819 200  
Fax: +357 (25) 575 597  
e-mail: cmatsis@cpa.gov.cy

**EGPYT / EGYPTE**

**EL NAHTA Kamel**

Vice Chairman  
Maritime Transport Sector  
Ministry of Transport  
3 Batalsa Street  
Alexandria

Tel: +2 (03) 484 25 42  
Fax: N/A  
e-mail: N/A

**HEDAYAH EI-Sayed**

Assistant to the Chairman  
Alexandria Port Authority  
106 Horria Street  
Alexandria

Tel: +2 (03) 487 16 40  
Fax: +2 (03) 486 97 14  
e-mail: hedayah5@yahoo.com

**HOSNY Abdel Monem**

G.M. Environmental Development Dept  
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)  
30 Misr-Helwan Agricultural Road  
Maadi  
Cairo

Tel: +2 (02) 525 64 52 – Ext: 7612  
Fax: +2 (02) 525 64 94  
e-mail: hosny2001@yahoo.com

**EUROPEAN COMMUNITY / COMMUNAUTE EUROPEENNE**

**CHAPUIS Laure**

Policy Officer  
Maritime Transport Policy & Maritime Safety Unit (G1)  
EC/DG TREN (Transport and Energy)  
European Commission  
28 DM, 03/26  
B-1049, Brussels  
BELGIUM

Tel: +32 (229) 69 057  
Fax: +32 (229) 69 066  
e-mail: laure.chapuis@cec.eu.int

**ISRAEL / ISRAEL**

**AMIR Ran**

Director  
Marine and Coastal Environment Division  
Ministry of the Environment  
Pal-Yam Street No. 15-A  
Haifa 31007

Tel: +972 (04) 86 33 500  
Fax: +972 (04) 86 33 520  
e-mail: rani@sviva.gov.il

**MAREK Orly**

Industrial Effluent Analyst  
Marine and Coastal Environment Division  
Ministry of the Environment  
Pal-Yam Street No. 15-A  
Haifa 31007

Tel: +972 (04) 86 33 500  
Fax: +972 (04) 86 33 520  
e-mail: orlym@sviva.gov.il

**ROZANSKI Beny**

Inspector  
Administration of Shipping and Ports  
Ministry of Transport  
Pal-Yam Street No. 15-A  
Haifa 31007

Tel: +972 (4) 86 32 071  
Fax: +972 (4) 86 32 118  
e-mail: benny@mot.gov.il

## **ITALY / ITALIE**

### **CORRERA Nicola**

Italian Coast Guard Officer  
Ministry of the Environment  
Marine Environment Department  
Via Cristoforo Colombo, 44  
00147 Rome

Tel: + 39 (06) 57 22 56 34  
Fax: + 39 (06) 57 22 56 79  
e-mail: nicola.correra@libero.it

### **LANZA Enrico**

Expert  
Ministry of Environment & Territory  
Via Cristoforo Colombo 44  
00147 Rome

Tel: +39 (06) 57 22 34 86  
Fax: +39 (06) 57 22 34 91  
e-mail: lanza.enrico@minambiente.it  
lanza.enrico@fastwebnet.it

### **ZANARDI Ermanno**

Expert  
Ministry of Environment & Territory  
Via Cristoforo Colombo 44  
00147 Rome

Tel: + 39 (06) 57 22 34 87  
Fax: + 39 (06) 57 22 34 91  
e-mail: zanardi.ermanno@minambiente.it

## **JORDAN / JORDANIE**

### **ALMAHADIN Mohammad**

Head, Prince Hamzah Oil Spill Combating Centre  
Aqaba Port Corporation  
P.O. Box 1710  
Aqaba

Tel: +962 (-) 77 33 59 80  
Fax: +962 (3) 20 22 756  
e-mail: mohd\_Mahadin@yahoo.com

### **AL-ZOUBI Moain**

Director of International Relations and Planning  
Jordan Maritime Authority  
P.O. Box 171  
Aqaba 77110

Tel: +962 (3) 201 58 58 – Ext: 106  
Fax: +962 (3) 203 15 53  
e-mail: moain36@go.com.jo

**LEBANON / LIBAN**

**AL-HACEM Michel**

Colonel  
Lebanese Navy Headquarters  
Yarze  
Beirut

Tel: +961 (1) 583 360  
MOB: +961 (3) 303 831  
Fax: +961 (1) 897 262  
e-mail: michhash@hotmail.com

**MALTA / MALTE**

**BUGEJA David**

Senior Port Officer  
Deputy Harbour Master  
Malta Maritime Authority  
Marina Pinto  
Valetta VLT 01

Tel: +356 (-) 21 22 22 03  
Fax: +356 (-) 21 24 44 19  
e-mail: david.bugeja@mma.gov.mt

**DUNCAN Charles**

Superintendent, Terminal Operations  
Viset Malta Plc  
45/46 Pinto Raod  
Valletta

Tel: +356 (-) 21 23 95 26  
+356 (-) 21 25 26 10  
Fax: +356 (-) 21 23 95 37  
e-mail: cduncan@visetplc.com

**FENECH Margaret**

Waste Management Officer  
Waste Serv Malta Ltd.  
Old Railway Track  
St. Venera

Tel: +356 (-) 23 85 81 25  
Fax: +356 (-) 21 44 19 30  
e-mail: mfenech@wasteservmalta.com

**MALTA / MALTE (cont.)**

**LAUWERS Franck**  
Environment Protection Officer  
Waste Management Team  
Malta Environment and Planning Authority  
St. Francis Ravelin  
Floriana

Tel: +356 (-) 22 90 50 04  
Fax: +356 (-) 22 90 50 11  
e-mail: franck.lauwers@mepa.org.mt

**MOROCCO / MAROC**

**FARES Abdelali**  
Administrator  
Department of the Environment  
2 rue Oum Rbia  
Agdal  
Rabat

Tel: +212 (37) 77 88 25  
Fax: +212 (37) 77 88 25  
e-mail: faresabdelali@yahoo.fr

**EL OUALJA Hafid**  
Administrator  
Department of the Environment  
2 rue Oum Rbia  
Agdal  
Rabat

Tel: +212 (37) 77 88 25  
Fax: +212 (37) 77 88 25  
e-mail: eloualja@hotmail.com

**SERBIA & MONTENEGRO / SERBIE ET MONTENEGRO**

**RAJKOVIC Anka**  
Advisor  
Maritime Safety Department  
Narsaka Tita 7  
Bar

Tel: +381 (85) 313 240  
Fax: +381 (85) 313 274  
e-mail: anarajkovic@yahoo.com

**SERBIA & MONTENEGRO / SERBIE ET MONTENEGRO (cont.)**

**RAKOCEVIC Veljko**

Senior Advisor  
Maritime Safety Department, Bar  
Tomasevica 4, Bar  
85000 Bar

Tel: +381 (85) 313 240

Fax: +381 (85) 313 274

e-mail: msa.intreg@cg.yu

**SLOVENIA / SLOVENIE**

**BREJC Natasa**

Undersecretary  
Ministry of Transport  
Slovenian Maritime Directorate  
Ukmerjer trg 2  
6000 Koper

Tel: +386 (5) 66 32 120

Fax: +386 (5) 66 32 102

e-mail: natasa.brejc@gov.si

**MARASPIN Ivo**

Deputy Director  
The Slovenian Maritime Directorate  
Kidriceva 46  
Koper

Tel: +386 (5) 66 32 141

Fax: +386 (5) 66 32 145

e-mail: ivo.maraspin@gov.si

**SYRIA / SYRIE**

**AHMAD Mohammad**

Engineer, Planning Department  
General Directorate of Ports  
Al Gazair Street, P.O. Box 505  
Lattakia

Tel: +963 (41) 47 25 97

Fax: +963 (41) 47 58 05

e-mail: danco@net.sy; al-hazem@mail.sy

**SYRIA / SYRIE (cont.)**

**AL KHATEB Mazen**

Director, Administrative, Financial & Legal Affairs  
General Directorate of Ports  
Al Gazair Street, P.O. Box 505  
Lattakia

Tel: +963 (41) 47 25 93  
Fax: +963 (41) 47 58 05  
e-mail: danco@net.sy

**TUNISIA / TUNISIE**

**KHEDIRA Samir**

Cadre Technique  
Chargé de la Pollution Maritime  
Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE)  
12 rue de Kameroum  
Tunis

Tel: +216 (71) 84 71 22  
Fax: +216 (71) 84 80 69  
e-mail: N/A

**LASSOUED Fayssal**

Director of Port Safety and Security  
Merchant Marine and Ports Office  
Batiment Administratif  
2060 La Goulette

Tel: +216 (71) 737 556 / 735 300  
Fax: +216 (71) 738 520 / 735 812  
e-mail: dir.securite surete-portuaires@ommp.nat.tn

**TURKEY / TURQUIE**

**DAGASAN Mahmut**

Engineer  
Ministry of Environment and Forestry  
Eskisehir Yolu 8 km Bilkent  
Ankara

Tel: +90 (312) 28 79 963 – Ext: 2423  
Fax: +90 (312) 28 55 875  
e-mail: N/A

**TURKEY / TURQUIE (cont.)**

**KORCAK Murat**

Engineer  
Undersecretariat for Maritime Affairs  
G.M.K. Bulvari No. 128  
Maltepe  
Ankara

Tel: +90 (312) 232 38 49  
Fax: +90 (312) 231 33 06  
e-mail: murat.korcak@denizcilik.gov.tr

**ULUSOY Umit Guven**

Section Manager  
Ministry of Environment and Forestry  
Eskisehir Yolu 8 km Bilkent  
Ankara

Tel: +90 (312) 28 79 963  
Fax: +90 (312) 28 55 875  
e-mail: guvenulusoy@yahoo.com

**UNITED NATIONS ORGANIZATIONS**  
**ORGANISATIONS DES NATION-UNIES**

**INTERNATIONAL MARITIME ORGANIZATION (IMO)**  
**ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)**

**DIMAKOPOULOS Sokratis**  
Implementation Officer  
Marine Environment Division  
International Maritime Organisation (IMO)  
4 Albert Embankment  
London SE1 7SR  
United Kingdom

Tel: +44 (20) 75 87 32 21  
Fax: +44 (20) 75 87 32 10  
e-mail: [s.dimakop@imo.org](mailto:s.dimakop@imo.org)

**NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**  
**ORGANISATIONS NON-GOUVERNMENTALES**

**THE BALTIC AND INTERNATIONAL MARITIME COUNCIL (BIMCO)**

**RASMUSSEN Peter Lundahl**

Manager  
The Baltic and International Maritime Council (BIMCO)  
161 Bagsvaerdvej  
2880 Bagsvaerd  
Denmark

Tel: +45 (-) 44 36 68 51  
Fax: +45 (-) 44 36 68 68  
e-mail: plr@bimco.dk

**INTERNATIONAL COUNCIL OF CRUISE LINES (ICCL)**

**MELZI Isabella**

Environmental Superintendent  
ICCL – Costa Cruise  
Via XII Ottobre 2  
Genoa  
Italy

Tel: +39 (010) 548 35 80  
+39 (335) 710 18 76  
Fax: +39 (010) 548 34 44  
E-mail: melzi@costa.it

**MEDITERRANEAN OIL INDUSTRY GROUP (MOIG)**

**PISANI Paul**

MOIG Focal Point Representative (Malta)  
c/o Aost Ltd.  
P.O. Box 24  
125 B/6 St. George's Road  
St. Julians  
Malta

Tel: +356 (-) 21 38 09 41  
MOB: +356 (-) 99 49 27 67  
Fax: +356 (-) 21 38 03 84  
e-mail: paul@aost.com

**OTHER ORGANIZATIONS / AUTRES ORGNISATIONS**

**FUNDACION INSTITUTO PORTUARIO DE ESTUDIOS Y COOPERACION DE LA COMUNIDAD VALENCIANA (FEPORTS)**

**PALOMO Pablo**  
Head of Innovation Department  
FEPORTS  
Paz, 2-2  
Valencia  
Spain

Tel: +34 (96) 353 31 00  
Fax: +34 (96) 394 48 98  
E-mail: [ppalomo@feports-cv.org](mailto:ppalomo@feports-cv.org)

**SECRETARIAT / SECRETARIAT**

**REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE MEDITERRANEAN SEA (REMPEC)  
CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

**PATRUNO Roberto**  
Director

**PACE Jonathan**  
Programme Officer (Prevention)

**KHODJET EL KHIL Lilia**  
Technical Officer

**STELLINI Doreen**  
Documentalist

**WOODWARD Maria**  
Secretary, MEDA Project

**SAMMUT Andre**  
Administrative Assistant

**ZERAFA Anthony**  
Technical Assistant (Logistics)

REMPEC  
Manoel Island  
Gzira GZR 03  
MALTA

Tel: +356 21 33 72 96/7/8  
Fax: +356 21 33 99 51  
e-mail: [rempec@rempec.org](mailto:rempec@rempec.org)

**ANNEXE II**

**REGIONAL SEMINAR ON  
PORT RECEPTION FACILITIES FOR COLLECTING SHIP-GENERATED GARBAGE,  
BILGE WATERS AND OILY WASTES IN THE MEDITERRANEAN**

**Malta, 24 – 26 November 2004**

**PROGRAMME**

<b>DAY 1 WEDNESDAY, 24 NOVEMBER 2004</b>		
09.00 – 09.30	Registration of participants	
09.30 – 09.45	Opening session	Rear Admiral R. Patruno (REMPEC)
09.45 – 10.00	Introduction to the seminar/objectives/programme	Mr. J. Pace (REMPEC)
10.00 – 10.30	<i>Coffee break</i>	
10.30 – 11.30	Marpol 73/78 Annexes I and V Port Reception Facilities	Mr. S. Dimakopoulos (IMO)
11.30 – 12.30	EU Directive 2000/59/EC and its implementation	Ms. L. Chapuis (EC)
12.30 – 14.00	<i>Lunch</i>	
14.00 – 14.45	Port Reception Facilities - <i>The Shipowners' Perspective</i>	Mr. S. Ambrosio (MARNABI SPA)
14.45 – 15.30	Port Reception Facilities - <i>The Tanker Owners' Perspective</i>	Mr. T. Wilkins (INTERTANKO)
15.30 – 16.00	<i>Coffee break</i>	
16.00 – 16.30	Questions and discussion	
<b>DAY 2 THURSDAY, 25 NOVEMBER 2004</b>		
09.00 – 09.30	Scope for regional co-operation in setting up Port Reception Facilities	Mr. J. Pace (REMPEC)
09.30 – 10.00	An outline of the EU Financed MEDA Project on Port Reception Facilities and REMPEC's Complementary Activities in other Mediterranean States	Ms. L. Khodjet El Khil (REMPEC)

**DAY 2 THURSDAY, 25 NOVEMBER 2004 (contd.)**

10.00 – 10.30	Assessment of the situation and needs regarding Port Reception Facilities in the Mediterranean	Mr. S. Volakis. (EPE S.A.)
10.30 – 11.00	<i>Coffee break</i>	
11.00 – 11.45	Assessment of the situation and needs regarding Port Reception Facilities in the Mediterranean (contd.)	Mr. S. Volakis (EPE S.A.)
11.45 – 12.30	Comments by countries and discussion	
12.30 – 14.00	<i>Lunch</i>	
14.00 – 15.30	Optimum Solutions for collection, treatment and disposal of ship-generated solid and liquid wastes including development of relative standard designs	Mr. A. de Leeuw (TEBODIN)
15.30 – 16.00	<i>Coffee break</i>	
16.00 – 16.30	Questions and discussion	

**DAY 3 FRIDAY, 26 NOVEMBER 2004**

09.00 – 10.00	Planning and setting up Port Reception Facilities - <i>A Case Study: The port of Le Havre</i>	Capt. A. Tcheng (FRANCE)
10.00 – 10.30	<i>Coffee break</i>	
10.30 – 11.30	Operating costs/the cost of use of Port Reception Facilities	Mr. A. Schoof (TEBODIN)
11.30 – 12.15	Management of Ship-Generated Waste - <i>The experience of the Baltic Region</i>	Mr. T. Navickas (HELCOM)
12.15 – 12.30	Questions and discussion	
12.30 – 14.00	<i>Lunch</i>	
14.00 – 15.00	Port Reception Facilities Financing - <i>Project Financing Possibilities offered by the African Development Bank</i>	Mr. M. Diene (AFRICAN DEV. BANK)
15.00 – 15.30	<i>Coffee break</i>	
15.30 – 16.15	Questions and discussion	
16.15 – 16.30	Concluding remarks	

**ANNEX(E) III**

**LIST OF LECTURERS**

**LISTE DES CONFERENCIERS**

**AMBROSIO Sergio**

General Coordinator – DPA  
MARNAVI S.p.A.  
Via S. Brigida 39  
Naples 80133  
ITALY

Tel: +39 (081) 200 491  
Fax: +39 (081) 200 754  
e-mail: info.eurotec@virgilio.it

**CHAPUIS Laure**

Policy Officer  
Maritime Transport Policy & Maritime Safety Unit (G1)  
EC/DG TREN (Transport and Energy)  
European Commission  
28 DM, 03/26  
B-1049, Brussels  
BELGIUM

Tel: +32 (229) 69 057  
Fax: +32 (229) 69 066  
e-mail: laure.chapuis@cec.eu.int

**DIENE Massamba**

Principal Transport Engineer  
Policy Department  
African Development Bank  
B.P. 323 1002  
Tunis Belvedere  
TUNISIA

Tel: +216 (71) 10 33 95  
+216 (22) 65 97 43  
Fax: +216 (71) 10 37 72  
e-mail: m.diene@afdb.org

**DE LEEUW Auke Martyn**

Manager, Environmental Department  
TEBODIN BV  
Laan van Nieuw Oost Indie 25  
2593 BJ Den Haag  
THE NETHERLANDS

Tel: +31 (70) 34 80 911  
Fax: +31 (70) 34 80 591  
e-mail: a.deleeuw@tebodin.nl

**DIMAKOPOULOS Sokratis**

Implementation Officer  
Marine Environment Division  
International Maritime Organisation (IMO)  
4 Albert Embankment  
London SE1 7SR  
UNITED KINGDOM

Tel: +44 (20) 75 87 32 21  
Fax: +44 (20) 75 87 32 10  
e-mail: s.dimakop@imo.org

**KHODJET EL KHIL Lilia**

Technical Officer  
Regional Marine Pollution Emergency Response Centre  
for the Mediterranean Sea (REMPEC)  
Manoel Island  
Gzira GZR 03  
MALTA

Tel: +356 21 33 72 96/7/8  
Fax: +356 21 33 99 51  
e-mail: lilia.khodjet@rempec.org

**NAVICKAS Tadas**

Professional Secretary  
Helsinki Commission (HELCOM)  
Katajanorkanlaituri 6B  
Helsinki 00160  
FINLAND

Tel: +358 (9) 62 20 22 42  
Fax: +358 (9) 62 20 22 39  
e-mail: tadas.navickas@helcom.fi

**PACE Jonathan**

Programme Officer (Prevention)  
Regional Marine Pollution Emergency Response Centre  
for the Mediterranean Sea (REMPEC)  
Manoel Island  
Gzira GZR 03  
MALTA

Tel: +356 21 33 72 96/7/8  
Fax: +356 21 33 99 51  
e-mail: jpace@rempec.org

**SCHOOF Lambertus A.A.**

Manager, Economics & Finance Department  
TEBODIN BV  
Laan van Nieuw Oost Indie 25  
2593 BJ The Hague  
THE NETHERLANDS

Tel: +31 (70) 348 02 98  
Fax: +31 (70) 348 05 16  
e-mail: a.schoof@tebodin.nl

**TCHENG Alain**

Advisor for Ports and Marine Safety  
61 Old College Street  
Sliema SLM 05  
MALTA

Tel: +356 (-) 22 91 46 07  
Mob: +359 (-) 79 30 18 62  
Fax: +356 (-) 21 22 63 09

**VOLAKIS Stelios**

Environmental Protection Engineering (EPE) S.A.  
24, Dervenakion Street  
18545 Piraeus  
GREECE

Tel: +30 (210) 40 60 000  
Fax: +30 (210) 46 17 423  
e-mail: epe@epe.gr

**WILKINS Tim**

Environmental Manager  
The International Association of Independent Tanker Owners (INTERTANKO)  
St. Clare House  
32/33 Minories  
London EC3N 1DD  
UNITED KINGDOM

Tel: +44 (207) 977 70 10  
Fax: +44 (207) 977 70 11  
e-mail: tim.wilkins@intertanko.com

**ANNEXE IV**

**RESOLUTION**

**MISE EN ŒUVRE DES RESULTATS DU PROJET FINANCE PAR MEDA/CE SUR LES  
INSTALLATIONS DE RECEPTION PORTUAIRES EN MEDITERRANEE  
ET DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES DU REMPEC**

*[Adopté par les participants au Séminaire Régional sur les installations de réception portuaires pour la collecte des ordures de navire, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures organisé à Malte, du 24 au 26 novembre 2004]*

**Les participants au Séminaire Régional sur les installations de réception portuaires pour la collecte des ordures de navire, des eaux de cale et des résidus d'hydrocarbures organisé à Malte, du 24 au 26 novembre 2004**

*Convaincus* de l'importance de protéger la Méditerranée contre la pollution opérationnelle provenant des navires,

*Se référant* au statut de Zone Spéciale de la mer Méditerranée au terme des Annexes I et V de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973 telle que modifiée par le Protocole de 1978 y relatif,

*Gardant à l'esprit* le Plan d'Action concernant la mise en place d'installations de réception portuaires adéquates dans le bassin méditerranéen adopté au Caire en 1991 par la Réunion d'experts nationaux sur les installations de réception portuaires en Méditerranée,

*Rappelant* l'adoption en 2002 du Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en cas de situation critique, de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée (Protocole Prévention et Situation Critique) qui vise de la prévention de la pollution par les navires,

*Rappelant également* la Résolution II de la Conférence des Plénipotentiaires qui a adopté le Protocole Prévention et Situation Critique, lequel appelle à la mise en œuvre anticipée des dispositions du Protocole avant son entrée en vigueur pour toutes les Parties contractantes,

*Se référant* à l'Article 14 du Protocole Prévention et Situation Critique, dans lequel "les Parties prennent, soit individuellement, soit en coopération bilatérale ou multilatérale, toutes les mesures nécessaires pour que des installations de réception répondant aux besoins des navires soient disponibles dans leurs ports et terminaux",

*Prenant note* que le Protocole Prévention et Situation Critique est entré en vigueur le 17 mars 2004,

*Tenant compte* des nouveaux objectifs et fonctions du REMPEC en tant que Centre Régional pour la mise en œuvre du Protocole, adopté par leur Douzième Réunion Ordinaire, qui a élargi le mandat du Centre à la prévention de la pollution de l'environnement marin par les navires,

*Gardant à l'esprit* les dispositions pertinentes de la Stratégie Régionale pour la prévention et la lutte contre la pollution marine par les navires, actuellement en préparation en vue de son adoption par la Quatorzième Réunion Ordinaire des Parties contractantes, et en particulier son Objectif Spécifique 4.4 sur la mise à disposition d'installations de réception portuaires,

Ont convenu de ce qui suit:

*Avaliser les résultats du projet sur les installations de réception portuaires en Méditerranée financé par le Fonds MEDA/CE et des activités complémentaires du REMPEC financées par le budget du REMPEC (MTF) et par le Programme de Coopération Technique Intégré de l'OMI ;*

*Examiner et informer le REMPEC, et par l'intermédiaire du REMPEC, tous les Etats côtiers méditerranéens, du suivi et de la mise en œuvre de ces résultats pour la mise en place d'installations de réception dans leurs ports et terminaux ;*

Invitent leurs pays respectifs à :

*S'efforcer de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces résultats dans leurs ports et terminaux ;*

*Collaborer au niveau bilatéral et multilatéral ainsi qu'avec le REMPEC en vue d'identifier des sources possibles de financement pour la mise en œuvre effective de ces résultats ;*

Expriment leur reconnaissance à la Commission européenne, à l'Organisation Maritime Internationale et au REMPEC pour leur soutien financier et technique, grâce auquel ces résultats importants pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution opérationnelle provenant des navires ont été obtenus.